



Les Frères du Sacré-Cœur

LE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

Rome, le 30 septembre 2013

Aux supérieurs majeurs des entités,
Aux partenaires dans la mission – frères, laïcs et autres,
À tous les proches de l'Institut,

Chers frères et sœurs dans le Christ,

À l'approche de la célébration du bicentenaire du Pieux-Secours, nous vous invitons à vous tourner vers notre fondateur, le Père André Coindre qui, on le sait, est décédé dans des circonstances tragiques. À cause des préjugés de l'époque, il a été relégué aux oubliettes. Nous le connaissions comme fondateur de la communauté des Frères du Sacré-Cœur et de la Société des Missionnaires de Monistrol, comme homme providentiel pour Ste-Claudine Thévenet et les Religieuses de Jésus-Marie. Depuis quelques décennies nous redécouvrons en lui le charismatique attentif à l'Esprit, le missionnaire au cœur de feu et à la parole puissante, l'humble serviteur de l'Église ainsi que l'homme plein de compassion pour les jeunes "pauvres et sans espérance".

Cette redécouverte de la vraie personnalité du Père André Coindre a réveillé chez plusieurs frères et chez des Religieuses de Jésus-Marie le désir qu'il soit reconnu pour ce qu'il est vraiment, un saint.

Nous voulons, par la présente, connaître l'opinion des Frères, des partenaires et de toute personne proche de l'Institut sur l'opportunité que soient entreprises des démarches en vue de l'introduction de la cause de béatification du Père André Coindre. Une réputation de sainteté assez largement répandue est une des conditions préalables à toute démarche vers la canonisation. Cette démarche, si elle a lieu, sera initiée auprès de l'évêque du diocèse de Blois où le Père Coindre est décédé mais elle pourrait dans les circonstances, et avec la permission de la Congrégation des saints, se faire auprès de l'ordinaire de Lyon où notre fondateur a mené la majeure partie de son activité apostolique.

Nous invitons donc tous ceux et celles à qui cette lettre s'adresse à donner sincèrement leur opinion en s'inspirant, si on le désire, des quelques questions qui

suivent. Rien n'empêche qu'on échange en communauté sur ce sujet mais il est nécessaire que votre opinion soit mise par écrit (*c'est là une exigence de la Congrégation des saints*) et envoyée au postulateur de la cause des saints.

Nous vous remercions fraternellement de votre collaboration.
Vous demeurant unis dans les Cœurs de Jésus et de Marie



Pour le supérieur général en conseil
F. José Ignacio Carmona Ollo, S.C.
Supérieur général.



F. Conrad Pelletier, S.C.
Postulateur

Suggestions pour élaborer votre réponse:

1- Quelle place affective le P. André Coindre a-t-il pour vous?

2- Entre les années 2000 et 2006, l'administration générale de Rome a publié cinq (5) volumes sur les écrits et documents du P. André Coindre. Après leur lecture, quels sentiments gardez-vous du P. Coindre?

3-Vous est-il arrivé et/ou vous arrive-t-il encore de demander une faveur au P. André Coindre pour vous, pour les vocations, pour l'Institut...? Avez-vous déjà obtenu une ou des faveurs de lui? Si oui, pouvez-vous nous la ou les décrire brièvement?

4- Avez-vous été, êtes-vous attentifs aux publications sur la vie et l'œuvre du P. André Coindre? Celles publiées dans le passé par les membres du Centre international André Coindre (CIAC) et ce qui est produit aujourd'hui dans le cadre de la Commission pour la promotion du charisme de fondation (CPCF).

5- Dans votre tête ou mieux dans votre cœur, le P. André Coindre est-il pour vous un saint ? Qu'est-ce qui vous fait dire cela ?

6- Savez-vous si des gens ont déjà obtenu des faveurs par l'intercession du P. André Coindre ?

7-Voyez-vous l'opportunité aujourd'hui d'entreprendre des démarches pour la reconnaissance par l'Église de la sainteté du P. Coindre ?

**Faire connaître votre opinion au postulateur pour la cause des saints
avant le 31 décembre 2013**

F. Conrad Pelletier, s.c.
905, boul. des Bois-Francis Sud, Victoriaville,
Qué. CANADA
G6P 5W1

courriel : conradsc@hotmail.com